



Hôpital du Valais
Spital Wallis

Institut Central (ICHV)
Service de Pharmacie

Médicaments importés ou fabriqués localement : qu'en est-il de l'information professionnelle ?



SEIZIÈMES JOURNÉES
FRANCO-SUISES
DE PHARMACIE HOSPITALIÈRE

18 et 19 novembre 2010 • Sion
Clinique romande de réadaptation (SUVA)

Amos Aegerter Viviane¹, Gaspoz Svetlana¹, von Gunten Vera¹

viviane.amos-aegerter@ichv.ch

¹ Service de Pharmacie, Institut Central (ICHV), Sion

1. Introduction

De nombreux médicaments essentiels aux hôpitaux sont régulièrement retirés du marché suisse. Parallèlement, les ruptures d'approvisionnement de médicaments courants sont de plus en plus fréquentes. Dans ce contexte, les produits manquants sont :

1. importés de l'étranger ou
2. fabriqués par les pharmacies d'hôpitaux ou en sous-traitance.

L'information professionnelle (IP) concernant ces médicaments n'est souvent disponible que dans une seule langue ou inexistante. La GSASA¹ a mandaté un groupe de travail « Médicaments sans IP » dans le but de mettre à disposition des hôpitaux une base de données (BD) regroupant l'IP en plusieurs langues. Un projet pilote est mené à bien à la pharmacie ICHV et pourrait inspirer la mise sur pied d'un projet national.

2. Objectif

Créer une BD multilingue (français : F, allemand : D, anglais ou autre langue : E/A) regroupant l'IP concernant les médicaments importés (MI) ou fabriqués (MF) par la pharmacie ICHV.

3. Méthode

Les MI et MF figurant au formulaire sont identifiés dans le logiciel de gestion de stock.

L'IP est recherchée prioritairement dans d'anciennes versions du compendium suisse, puis dans des compendia étrangers (p.ex. Rote Liste) puis d'autres sources (p.ex. sites web d'hôpitaux).

La BD est créée sur l'intranet hospitalier (MS SharePoint). Elle se présente sous forme de tableau avec les colonnes suivantes : nom du médicament, DCI, ATC, info Fr, info De, info E / autre, pays d'importation.

4. Résultats

Le formulaire ICHV comprend environ 800 médicaments dont 110 (14%) sans IP officielle suisse; parmi ces 110 médicaments, on dénombre 44 (=40%) MI, 44 (=40%) MF par la pharmacie et 22 (=20%) MF en sous-traitance. L'IP a pu être récoltée pour 25/44 MI (=57%) et 0/66 MF puis mise en ligne dans la BD (Fig.1) :

15/25 (=60%) MI : anciennes monographies du Compendium (F+D:14 ; F:1)

10/25 (=40%) MI : IP étrangère (F+D: 5, D:3 ; F:1 et E/A:1)

Nom du médicament	DCI	ATC	info Fr	info De	info E / autre	Pays d'importation
Biltricid cpr	praziquantel	P02BA01	Biltricide_F	Biltricide_D		D
Dibenzyran caps	phenoxybenzamin	C04AX02		Dibenzyran_D		D
Diltiazem amp	diltiazem	C08DB01	Diltiazem_F	Diltiazem_D		USA
Dociton	propranolol	C07AA05	Inderal_F	Inderal_D	Dociton_D	D
Ephynal amp	vitamine E	A11HA03	Ephynal_F	Ephynal_D		E
Erythromycin sirop	erythromycin	J01FA01	Erios_F	Erios_D	Erythromycin_Stada_D	D
Exacyl amp	acide tranexamique	B02AA02	Cyklokapron_F	Cyklokapron_D	Exacyl_amp_F	F
Extencillin amp	benzylpenicillin benzathin	J01CE08	Extencilline_F	Pendysin_D		F
Gentalline amp	gentamycin	J01GB03	Garamycin_F	Garamycin_D	Refobacin_D	F
Isuprel amp	isoprenalin	C01CA02	Isuprel_F			NL
Lenoxin sirop	digoxin	C01AA05		Lenoxin_D	Lanoxin_UK_E	D

Figure 1 – Extrait de la base de données au 25.10.2010

5. Discussion – Conclusion

Pour un peu plus de la moitié des MI, une IP a été obtenue. Des problèmes de concordance entre le MI et l'IP à disposition peuvent, dans certains cas, générer de la confusion et être source d'erreur, en particulier lors de différences concernant :

- La composition (sel, excipients), le dosage ou le volume, ex : les amp de gentamicine importées sont dosées à 10 mg 1 ml, mais l'IP à disposition concerne des amp à 20 mg 2 ml.
- L'indication, ex : l'IP des cpr de sulfadiazine importés dans le cadre d'une rupture d'approvisionnement mentionne uniquement l'indication « toxoplasmose » alors que l'IP du produit suisse mentionne également l'indication « nocardiose ».
- La posologie, ex : la posologie du sirop pédiatrique de digoxine importé diffère de celle de l'IP à disposition.
- La reconstitution ou dilution ex : les amp de mitomycine importées sont à diluer à 1 mg / ml, mais l'IP à disposition mentionne une dilution à 0.5 mg / ml.

On constate que, pour un même produit, les IP de divers pays peuvent être relativement différentes quant à la forme et aux informations mentionnées. L'IP concernée doit donc être retravaillée et présentée de manière standardisée.

Pour les autres MI et les MF, l'IP est à créer. L'élaboration d'un modèle de document permettrait de présenter l'IP de manière reproductible pour les MI sans monographie adéquate et pour les MF. Le modèle peut s'inscrire dans le cadre du projet « Médicaments sans IP » de la GSASA mais nécessite un consensus.

¹ GSASA : Société Suisse des Pharmaciens de l'Administration et des Hôpitaux